

1 Déclaration de conformité UE / Déclaration de conformité britannique

Cette déclaration atteste que l'appareil est conforme aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits ou versions de produits suivants :

- **945 Professional Detector Vario**

Le 945 Professional Detector Vario est un appareil de mesure flexible permettant la détection conductimétrique et/ou ampérométrique dans le même boîtier. Il existe 3 modèles : un modèle avec détection ampérométrique seulement, un modèle avec détection conductimétrique seulement et un modèle avec détection ampérométrique et conductimétrique.

1.2 Directives et règlements

1.2.1 Directives UE

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union européenne :



- **2014/35/UE – Directive basse tension, DBT**

Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29.3.2014, pages 357-374

- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**

- **2015/863/UE – Modification de l'annexe II de la directive RoHS**

- **2012/19/UE – Élimination et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, DEEE**

Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L197, 24.7.2012, pages 38-71

1.2.2 Règlements britanniques

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux exigences légales en vigueur au Royaume-Uni :

- S.I. 2016/1101 – Règlement relatif à la sécurité des équipements électriques, 2016
- S.I. 2016/1091 – Règlement relatif à la compatibilité électromagnétique, 2016
- S.I. 2012/3032 – Règlement relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2012

1.5 Fabricant

Metrohm AG, Ionenstrasse, CH-9100 Herisau/Suisse

Metrohm AG est titulaire du certificat ISO 9001:2015 délivré par SQS s'appliquant aux systèmes de gestion de la qualité pour les domaines d'application suivants : développement, production, commercialisation et service après vente d'appareils et d'accessoires de titrage, chromatographie ionique, spectroscopie et électrochimie, y compris les solutions logicielles.

Herisau, le 30 septembre 2025

P. Hunziker

Patrick Hunziker
Vice-président,
Directeur du développement

Dr. H. Lohar

Dr Miriam Saba
Vice-président,
Directrice de la gestion qualité et
des affaires réglementaires

2 Autorisations et certificats

2.1 Certificat CEI



Cet appareil a été testé selon les normes CEI et certifié selon la méthode OC (CB Scheme) IECEE. Les essais incluent également les écarts nationaux pour l'Europe, les États-Unis et le Canada de sorte que l'appareil est également conforme aux normes correspondantes EN 61010-1, UL 61010-1 et CSA-C22.2 n° 61010-1.